

étrangère et, par la suite, à se retirer de l'Angola.⁴⁹ Les embargos sur les ventes de matériel militaire gagnent en efficacité quand l'économie de l'État cible est attaquée de toute part. Celle de l'Iraq a été pratiquement réduite à néant par les sanctions imposées pendant plus de trois ans et le pays s'est en conséquence trouvé incapable de poursuivre son agression armée. L'élément clé de la situation résidait dans l'arrêt des exportations d'armes vers l'Iraq, mais la crise financière qui y a été causée par le blocus a fait en sorte qu'il lui était impossible de profiter d'éventuels trous dans les mailles du filet. L'Union soviétique a parfois réussi à contourner les règles interdisant les transferts technologiques, mais ses criantes faiblesses économiques ont au bout du compte hâté son écroulement. Même si elles représentent un outil assez rudimentaire, les sanctions sont une arme précieuse dans les mains de la communauté internationale, du fait qu'elles peuvent miner le potentiel *militaire* d'un État agressif.

4. La notion de sanctions proactives

Le fait d'assigner aux sanctions la fonction de punir les transgressions du passé dans l'espoir que la punition aura valeur d'exemple, ainsi que l'utilisation de sanctions comme moyen d'affaiblir sur le plan militaire les gouvernements agresseurs, peuvent s'avérer des options réalistes compte tenu des limitations évidentes du modèle coercitif. Cependant, l'étude de l'histoire de la guerre économique nous apprend qu'il pourrait y avoir une solution intermédiaire où de nouveaux types de sanctions pourraient jouer un rôle utile dans les affaires internationales comme instruments préventifs dont les mécanismes économiques et politiques ne dépendent pas fondamentalement de la coercition pour la réalisation de leurs objectifs.

Il nous paraît opportun de remettre en question l'hypothèse stratégique sous-jacente selon laquelle l'appauvrissement de l'État cible constitue un moyen efficace d'obtenir réparation des dommages que celui-ci a fait subir à la communauté internationale. Avant la révolution industrielle, et même à l'époque des guerres napoléoniennes, l'idée maîtresse de la guerre économique consistait en la monopolisation du commerce dans le but d'augmenter la richesse du pays belligérant. Au lieu de s'appliquer à l'appauvrissement du pays ennemi, l'objectif était plutôt de canaliser la richesse vers le Trésor de guerre du pays belligérant. Eli Heckscher a démontré que le mercantilisme fut essentiellement conçu comme une doctrine servant le pouvoir. Expression achevée de la rapacité des politiques, le mercantilisme visait l'appauvrissement du pays ennemi seulement dans la mesure où cela contribuait à augmenter la richesse du

⁴⁹ Voir Crown, George, «Success of the Arms Embargo», in Hanlon, *South Africa The Sanctions Report*, pp. 168-173.